



Échos de la F3SCT centrale du mercredi 24 septembre

La F3SCT est l'instance (consultative) qui remplace l'ex CHSCT et traite des questions de santé sécurité et conditions de travail.

Comme d'habitude nous vous rendons compte des sujets abordés et de ce que nous avons défendu / proposé.

Démocratie sociale, où ça ?

L'administration a initié des groupes de travail sur la démocratie sociale pour notamment « développer les dispositifs participatifs pour les personnels ».

Il s'agit d'une opération de communication.

Il faut effectivement donner aux personnels des moyens pour améliorer leurs conditions de travail. Mais l'engagement (ancien) que chaque collectif de travail bénéficie d'une journée annuelle dédiée à la prévention n'a jamais été tenu.

L'administration ne respecte pas les organisations syndicales et les Instances Représentatives du Personnel (points soumis à avis alors que les décisions ont déjà été prises par l'administration, comportements autoritaires).

Le SUPAP-FSU ne participera pas à cette « opération de communication ».

Santé des femmes, une priorité ?

Il y a quelques jours un flash du secrétariat général se félicitait des initiatives de la Ville pour la santé des femmes. Il s'agit de 3 conférences et de deux expérimentations (mammographie sur le temps de travail) qui ne concernent que quelques dizaines d'agentes sur des dizaines de milliers. Difficile d'y voir une « priorité » !

Le SUPAP-FSU demande une F3SCT dédiée à la santé des femmes au travail sur la base de revendications précises (reconnaissance de pénibilités spécifiques à des métiers à prédominance féminine, la prise en charge de toutes les pathologies incapacitantes au travail comme l'endométriose et bien d'autres, le congé hormonal, la mise à disposition gratuite de protections hygiéniques de qualité sur les lieux de travail, le remplacement des congés maternité pour toutes les catégories, l'accès des femmes enceintes à leurs droits, l'accompagnement des parcours d'assistance médicale à la procréation avec en particulier le respect des textes relatifs l'aménagement du temps de travail, un plan de prévention ambitieux des violences sexistes et sexuelles...).

Pour + d'info pour gagner sur ses droits, le contact du collectif féministe Ville de Paris : feministesupap@gmail.com

Prévention à la Ville de Paris, le bilan n'est pas bon, le plan pas à la hauteur

Le bilan annuel sur la santé sécurité au travail illustre toujours une situation qui n'est pas bonne en particulier concernant les risques psycho-sociaux et les agressions.

Concernant la prévention du risque d'agression, de décisions ne sont pas pertinentes. Dans les bibliothèques (lieux ouverts à tous.tes) des rondes policières municipales ont été organisées pour « remplacer » des agents de sécurité présents en permanence. Les équipes exposées au risque d'agression doivent être renforcées en particulier d'une présence permanente de professionnel.les titulaires formé.es à la surveillance et à la médiation.

Les RPS explosent. La Ville paye des prestataires privés à la disposition des directions (pour mettre en place des mesures de prévention ou intervenir sur des situations de crise). Peu de formations sur les RPS sont proposées.

Il faut s'attaquer à la racine du problème. **Les pratiques managériales toxiques qui explosent sont le résultat des sous-effectifs, de l'augmentation du temps et de la charge de travail et souvent d'une tolérance institutionnelle qui a des conséquences délétères.**

Le SUPAP-FSU soutient le travail des professionnel.les de prévention (et demande l'augmentation des effectifs des BPRP et du SPP) mais a voté contre ce bilan et un plan de prévention qui ne répond pas aux besoins.

Médecine du travail en voie de disparition : que faire ?

Les patrons et leurs représentants (Macron) veulent la fin de la médecine du travail

Il s'agit de mettre fin à une spécialité médicale qui permet / permettait d'analyser les conséquences du travail et de ses conditions d'exercice sur la santé, et par là même d'œuvrer à leur amélioration, en faisant passer la santé avant les critères de productivité, de rentabilité économique.

La loi change et développe des entretiens infirmiers qui peuvent donner lieu à une orientation vers le médecin du travail.

Pour le SUPAP-FSU, il faut réussir à conserver un service médical spécialisé sur le lien entre santé et conditions de travail, donc essayer de recruter des médecins. Il faut aussi des formations diplômantes et une rémunération attractive pour des personnels infirmiers plus nombreux, plus de moyens aux BPRP.

Une partie du suivi médical (DAC et DRH) a été externalisé vers un service privé inter-entreprises (Prevlink, ex CMIE). Le médecin de Prevlink a en charge 9 000 salarié.es (dont 6 000 dans le privé) quand il y a un médecin pour 4 000 à 5 000 agent.es à la Ville de Paris. La Ville doit revoir le cahier des charges de ce marché.

Les mandaté.es du SUPAP-FSU à la F3SCT centrale